



Demande de la nationalite francaise

Par **yao ehua serge**, le **06/12/2010** à **10:42**

Bonjour,

j'ai mon père qui est français par réintégration, alors j'ai procédé à ma demande de nationalité française en 2007 et cela m'a été refusé, le motif du refus est que mon père m'a reconnu à deux reprises (à ma naissance et à mon arrivée sur le territoire français). J'ai pris un avocat pour un recours à la date de novembre 2007 frais payés et jusqu'à aujourd'hui je n'ai aucune réponse, mon avocat m'a donné plusieurs dates et à ses dates aucune audience n'a été tenue. Je ne sais même plus où donner de la tête alors j'aimerais solliciter votre aide afin de pouvoir m'en sortir. J'ai tous mes dossiers et je suis joignable à tous moments, s'il vous plaît aidez-moi. merci

Par **mimi493**, le **06/12/2010** à **14:33**

A quelle date votre père a réintégré la nationalité française, avez-vous le décret ?
Quelle est votre date de naissance ?